Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro AP, veuillez visiter :
bacproap.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

SITUATION D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE INTÉGRÉE : CHOIX ET UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

Coefficient : Aucun coefficient autonome **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé. L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.**

Le sujet comporte **10 pages** numérotées de 1/10 à 10/10. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Documents techniques DT 1 à DT 3 et documents réponse DR 1 et DR 2 fournis avec le sujet. Aucun autre document autorisé.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ENTREPRISE FICTIVE LES JARDINS DU VAL, CHANTIER PAYSAGER DU PARC DES ÉRABLES, COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Précision sur la nature de l'évaluation : dans le Baccalauréat professionnel Aménagements paysagers, l'agroéquipement ne constitue pas une épreuve terminale autonome et ne possède pas de coefficient distinct. La situation ci-dessous évalue des choix et gestes professionnels liés aux équipements dans un contexte de chantier paysager. La durée de 2 heures correspond à la durée de cette situation, et non à une durée nationale d'épreuve autonome.

L'entreprise Les Jardins du Val doit réaliser la première tonte d'une pelouse récemment implantée dans le parc des Érables. Le responsable vous confie la préparation de l'intervention, le choix du matériel et l'organisation de la tonte. La surface à traiter est rectangulaire, mesure 28 m sur 30 m et ne comporte ni obstacle ni pente. La pelouse est sèche et suffisamment enracinée pour une tonte. La hauteur de coupe demandée est de 55 mm. Le client exige un travail régulier, la protection des plantations voisines, la maîtrise du bruit et l'évacuation des déchets verts vers la zone de collecte du chantier.

Vous devez exploiter les données du dossier technique, justifier vos choix, effectuer les calculs demandés et proposer une organisation du travail respectant les consignes du fabricant et les règles de prévention applicables.

PARTIE 1 : Analyse de l'intervention et des contraintes (5 points)

Identifier le besoin, les contraintes du chantier et les critères de choix du matériel

Vous intervenez sur la pelouse rectangulaire décrite dans le contexte. La tonte doit être effectuée sans endommager les végétaux voisins. Le matériel doit être adapté à la surface, à l'état du terrain et au résultat attendu. Les informations relatives au chantier et aux matériels figurent dans les documents DT 1 et DT 2.

Données du chantier à prendre en compte

Critère	Donnée
Dimensions de la pelouse	28 m × 30 m
État du terrain	Plan, sec, sans obstacle
Hauteur de coupe demandée	55 mm
Résultat attendu	Tonte régulière, sans détérioration des plantations voisines
Déchets de tonte	À évacuer vers la zone de collecte

Données communiquées par le responsable du chantier

1.1 (2 points) À partir du contexte et du DT 1, relever quatre contraintes ou exigences du chantier qui doivent guider la préparation de l'intervention.

1.2 (2 points) Indiquer deux critères techniques permettant de choisir une tondeuse adaptée à cette intervention. Pour chacun, préciser en quoi il répond au chantier.

1.3 (1 point) Identifier une information à vérifier auprès du responsable avant le démarrage et expliquer brièvement son utilité pour l'organisation du chantier.

PARTIE 2 : Choix de l'équipement et calculs professionnels (5 points)

Comparer les matériels et estimer la durée et la consommation de l'intervention

Les caractéristiques des deux matériels disponibles sont fournies au DT 2. Pour les estimations, utiliser la largeur réellement travaillée après prise en compte du recouvrement, la vitesse moyenne indiquée et le coefficient d'efficacité. Le coefficient d'efficacité tient compte des manœuvres et des pertes de temps habituelles. Les résultats seront arrondis au dixième pour les durées en minutes et au centième pour les volumes en litres.

Données numériques pour les calculs

Paramètre	Valeur
Largeur de coupe nominale	0,55 m
Recouvrement moyen entre passages	0,05 m
Vitesse moyenne de travail	3,2 km/h
Coefficient d'efficacité	0,70
Consommation horaire indicative	0,80 L/h

Valeurs fournies dans le dossier technique DT 2

2.1 (1 point) Calculer la surface de la pelouse en mètres carrés. Présenter le calcul et donner l'unité.

2.2 (1,5 point) Calculer la largeur effective de travail, puis le rendement théorique corrigé en mètres carrés par heure. Utiliser la relation $R = L_e \times V \times 1000 \times k$, où L_e est la largeur effective en mètres, V la vitesse en kilomètres par heure et k le coefficient d'efficacité. Indiquer les conversions utiles.

2.3 (1,5 point) À partir de la surface et du rendement calculés, estimer la durée de tonte en minutes. Utiliser $t = \frac{S}{R} \times 60$, avec S en mètres carrés et R en mètres carrés par heure.

2.4 (1 point) Estimer le volume de carburant consommé pendant la tonte à partir de la durée calculée et de la consommation horaire indicative. Utiliser $C = q \times t_h$, où q est la consommation en litres par heure et t_h la durée en heures. Préciser une raison pour laquelle la consommation réelle peut différer de cette estimation.

PARTIE 3 : Préparation et protocole opératoire (5 points)

Préparer le chantier, contrôler le matériel et organiser l'intervention

Avant la tonte, vous devez préparer l'équipement et organiser les opérations. Le DT 2 précise les caractéristiques des matériels disponibles et les contrôles à effectuer selon la notice du fabricant. Compléter le DR 1 avec le matériel retenu, les quantités utiles et les contrôles préalables. Compléter le DR 2 avec un ordre opératoire cohérent.

Ressources disponibles sur le chantier

Ressource	Disponibilité	Utilisation prévue
Tondeuse autotractée	1	Tonte de la pelouse
Bac de ramassage	1	Collecte des déchets de tonte
Râteau à gazon	1	Ramassage complémentaire si nécessaire
EPI adaptés à l'utilisation	1 équipement par opérateur	Protection selon la notice et l'évaluation des risques

Inventaire communiqué par l'entreprise

3.1 (2 points) Compléter le DR 1 : retenir le matériel adapté à la situation et indiquer les contrôles à effectuer avant utilisation. Les contrôles doivent être cohérents avec le DT 2 et la notice du fabricant.

3.2 (2 points) Compléter le DR 2 en ordonnant les étapes de l'intervention, depuis la préparation de la zone jusqu'au rangement du matériel. Faire apparaître la vérification de la zone, la tonte, la gestion des déchets et le contrôle final du résultat.

3.3 (1 point) Indiquer pourquoi la hauteur de coupe doit être réglée avant le début de la tonte et préciser comment vérifier que le réglage choisi correspond à la demande du client.

PARTIE 4 : Prévention et sécurité au travail (5 points)

Repérer les risques et proposer des mesures de prévention adaptées

La conduite et l'entretien d'un matériel de tonte exposent l'opérateur et les tiers à des risques. Le DT 3 fournit les situations dangereuses à examiner et les consignes générales applicables. Les consignes du fabricant et les procédures de l'entreprise doivent être respectées. Aucune intervention de réglage ou de dégagement ne doit être réalisée lorsque l'organe de coupe peut être en mouvement.

Situations à analyser

Situation	Risque principal à examiner
Présence d'un tiers à proximité de la zone de tonte	Projection ou contact avec l'équipement
Branche ou débris dans la zone de travail	Projection, détérioration du matériel ou perte de maîtrise
Dégagement d'un bourrage	Contact avec l'organe de coupe
Niveau sonore de la tondeuse	Exposition au bruit

Situations possibles pendant l'intervention

4.1 (2 points) Pour deux situations du tableau, indiquer un dommage possible et proposer une mesure de prévention adaptée.

4.2 (1 point) Décrire la conduite à tenir avant de dégager un bourrage ou d'effectuer une intervention à proximité de l'organe de coupe. La réponse doit intégrer l'arrêt du matériel et la prévention d'une remise en marche intempestive.

4.3 (1 point) Indiquer deux vérifications à effectuer dans la zone de travail avant de commencer la tonte, afin de limiter les risques pour les personnes et le matériel.

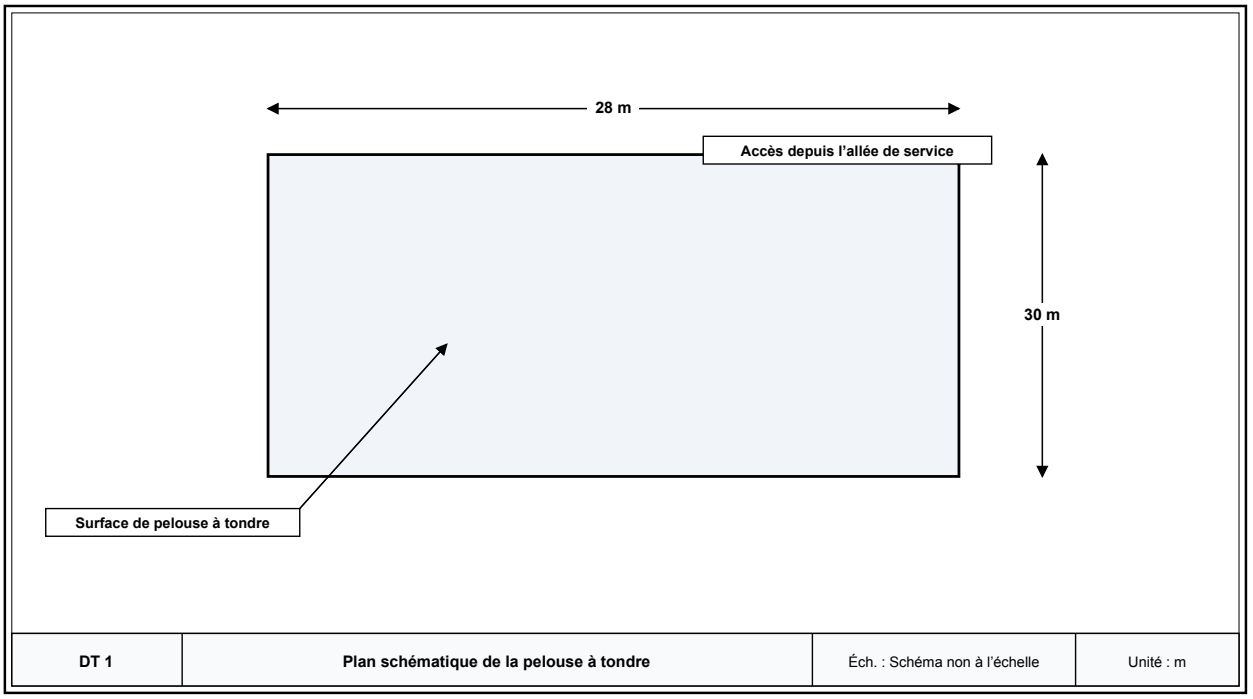
4.4 (1 point) Préciser comment choisir et utiliser les équipements de protection individuelle pour cette intervention. S'appuyer sur la notice du fabricant et les consignes de l'entreprise.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN COTÉ DE LA ZONE DE TONTE

Le plan représente la pelouse à traiter. Ses dimensions intérieures sont de 28 m par 30 m. La surface est plane, accessible depuis l'allée de service et libre d'obstacles au moment de la visite préparatoire. Le plan schématique n'est pas destiné à mesurer les distances à l'échelle : les cotes écrites font foi.



Les cotes écrites font foi. Schéma non destiné au piquetage.

DT 2 : CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS ET DONNÉES DE CALCUL

Les caractéristiques ci-dessous sont les données retenues pour cette situation. Avant toute utilisation, l'opérateur consulte la notice correspondant au matériel effectivement mis à disposition. Les valeurs de vitesse, de consommation et d'efficacité sont des valeurs indicatives de calcul et non des performances garanties.

Comparaison des matériels disponibles

Caractéristique	Tondeuse autotractée	Tondeuse poussée
Largeur de coupe	0,55 m	0,45 m
Mode de collecte	Bac de ramassage	Bac de ramassage
Vitesse moyenne indicative	3,2 km/h	2,5 km/h
Consommation horaire indicative	0,80 L/h	0,65 L/h
État et disponibilité	Disponible, contrôles préalables à effectuer	Disponible, contrôles préalables à effectuer

Données communiquées par l'entreprise pour la préparation du chantier

Données retenues pour l'estimation de la tonte

Donnée	Valeur	Observation
Largeur nominale de la tondeuse retenue pour le calcul	0,55 m	Valeur de la tondeuse autotractée
Recouvrement moyen	0,05 m	Recouvrement entre deux passages
Vitesse moyenne	3,2 km/h	Valeur indicative en conditions de travail
Coefficient d'efficacité	0,70	Prend en compte les manœuvres et pertes de temps
Consommation horaire indicative	0,80 L/h	Valeur indicative
Hauteur de coupe demandée	55 mm	À vérifier avec le réglage et la notice du matériel

Appliquer ces valeurs uniquement pour les calculs demandés au sujet

DT 3 : REPÈRES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLES AVANT UTILISATION

Ces repères ne remplacent ni la notice du fabricant ni les consignes de l'employeur. Le matériel doit être utilisé conformément à sa destination et aux instructions de sécurité fournies avec celui-ci. L'employeur organise la prévention des risques professionnels et met à disposition les équipements de protection nécessaires au regard de l'évaluation des risques. L'opérateur signale toute anomalie et n'utilise pas un matériel présentant un défaut compromettant la sécurité.

Contrôles et mesures de prévention

Point à contrôler	Action attendue avant ou pendant l'intervention	En cas d'anomalie
État général de la machine	Vérifier visuellement l'état, les commandes et les dispositifs de protection selon la notice	Ne pas utiliser et informer le responsable
Zone de travail	Repérer les personnes, objets, débris et obstacles ; organiser une zone de travail maîtrisée	Retirer les éléments accessibles ou sécuriser la zone avant la tonte
Réglage de coupe	Régler la hauteur conformément à la demande et à la notice	Arrêter la machine avant tout réglage
Bourrage ou entretien	Arrêter le moteur et empêcher toute remise en marche avant intervention, selon la notice	Ne pas intervenir si l'arrêt sûr n'est pas obtenu
Bruit et projections	Respecter les consignes de l'entreprise et porter les protections adaptées à l'évaluation des risques	Interrompre le travail si les conditions de sécurité ne sont plus réunies
Carburant et entretien	Suivre la notice et les consignes de l'entreprise pour le ravitaillement et l'entretien	Éloigner les sources d'inflammation et signaler tout déversement

Repères généraux à adapter à la machine réellement utilisée

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1 et 3.3

À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter les cases « ... » en vous appuyant sur le contexte et le dossier technique. Pour les contrôles, citer des vérifications concrètes et compatibles avec la notice du fabricant.

Choix de matériel et contrôles préalables

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Matériel retenu et justification	.....
Équipement de collecte retenu	.....
Contrôle préalable de l'état de la machine	.....
Contrôle de la zone de travail	.....
Réglage à vérifier avant la tonte	.....
Conduite à tenir si une anomalie est constatée	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Inscrire dans la colonne « Ordre proposé » les numéros de 1 à 6 pour remettre les étapes dans un ordre opératoire cohérent. Ajouter une précision utile dans la dernière colonne.

Préparation et déroulement de la tonte

Étape proposée	Ordre proposé	Précision ou contrôle à effectuer
Vérifier la zone, repérer les personnes et retirer les débris accessibles	.....	.....
Contrôler l'état de la machine et régler la hauteur de coupe à l'arrêt	.....	.....
Mettre en place les protections adaptées et organiser la zone de travail	.....	.....
Effectuer la tonte avec des passages réguliers et le recouvrement nécessaire	.....	.....
Collecter les déchets et vérifier le résultat obtenu	.....	.....
Arrêter et ranger le matériel selon la notice et les consignes de l'entreprise	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.